# 1 Dynamiques et forces motrices de la Guadeloupe

# 1.1 Organisation politique

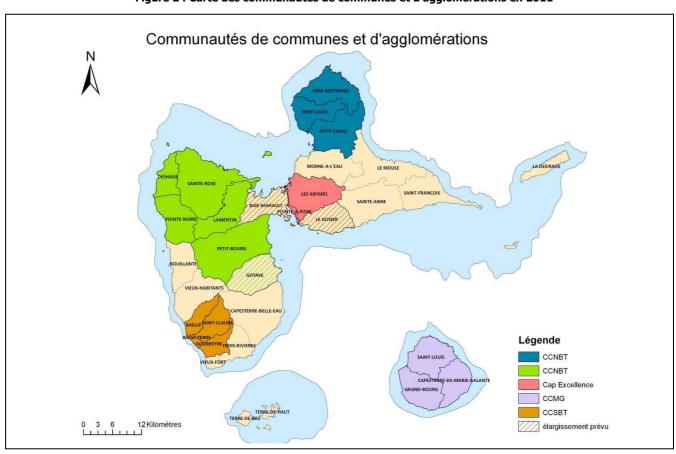
La Guadeloupe est un Département/Région d'Outre-Mer (DROM) composé de 32 communes. La Guadeloupe fait partie intégrante de l'Union Européenne dont elle est une « région ultrapériphérique » (RUP), statut qui prend en compte la situation spécifique des DOM. La Région fait partie des régions européennes qui sont éligibles aux fonds structurels (régions les moins favorisées) pour le financement des projets de développement. Depuis 2007 les communes de Saint-Barthélemy et Saint-Martin anciennement intégrées au département ont désormais le statut de collectivités d'Outre-Mer.

La majorité des communes de Guadeloupe est engagée dans des intercommunalités, 51% de la population faisait partie d'une intercommunalité au premier janvier 2011.

Figure 1 : La Guadeloupe au sein de la Caraïbe



Figure 2 : Carte des communautés de communes et d'agglomérations en 2011



# 1.2 Situation géographique, géologique et climatique

La Guadeloupe est un archipel de 1628 km² délimité par l'Océan Atlantique à l'Est et la mer des Caraïbes (mer des Antilles) à l'Ouest. Les deux îles principales, Grande-Terre et Basse-Terre sont séparées par un étroit bras de mer, la Rivière Salée. De nombreuses petites îles entourent les deux îles principales, ainsi que quatre îles habitées, les îles du Sud : Marie-Galante, la Désirade et l'archipel des Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas).

- La Basse-Terre, d'origine volcanique est le territoire de la Soufrière et de la forêt tropicale.
- La Grande-Terre, calcaire, a un relief peu élevé.
- Marie-Galante est une île exclusivement calcaire formée de hauts plateaux d'une table et de collines calcaires.
- Les Saintes sont un archipel d'îles exclusivement volcaniques. Terre-de-Bas est une île circulaire bordée de falaises et Terre-de-Haut est composée de mornes.
- La Désirade est un plateau circulaire bordé de plages et de récifs soulevés.

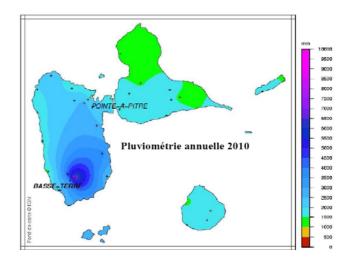
## 1.2.1 Un climat tropical humide

Le climat de la Guadeloupe est de type tropical insulaire. L'humidité, quasi permanente (77% en moyenne au Raizet), est tempérée par les alizés. Cela procure un climat relativement agréable aux températures douces qui varient peu durant l'année. Cependant, le déplacement en latitude de l'anticyclone des Açores modifie les caractéristiques de l'alizé. On distingue ainsi deux saisons : le carême ou saison sèche (de décembre à juin) et l'hivernage ou saison des pluies (de juillet à dépressions novembre). Des barométriques peuvent provoquer, durant la saison des pluies, la formation de cyclones. Dean est le dernier ouragan ayant frappé la Guadeloupe en 2007. Le cyclone le plus violent de ces dernières décennies est Hugo. Survenu en 1989, il reste un traumatisme la mémoire collective dans guadeloupéenne par les dégâts qu'il a occasionné.

La pluviométrie est très inégalement répartie sur la Guadeloupe. Le relief influence notamment la répartition de zones climatiques distinctes. Ainsi, il tombe chaque année environ trois milliard de

mètres cubes par an sur la Basse-Terre. Il existe donc une variation spatiale et temporelle de la pluviométrie.

Figure 3 : Pluviométrie 2010 (Source Météo France)



## 1.2.2 Une histoire géologique riche

La formation de la Guadeloupe débute il y a 11 millions d'années lors de l'apparition des premières terres émergées et aboutit à la formation de la Soufrière il y a 140 000 ans. L'archipel fait partie de l'arc Insulaire des Petites Antilles qui résulte de la subduction de la plaque océanique Atlantique sous la plaque Caraïbe. Cet arc insulaire est en fait composé de deux arcs distincts :

- L'arc externe dont la Grande-Terre, Marie-Galante, Saint-Martin et Saint-Barthélemy font parti. Cet arc a fonctionné durant 56 millions d'années; il est aujourd'hui inactif. Il est composé d'îles à soubassements volcaniques et à recouvrements sédimentaires.
- L'arc interne, constitué d'îles volcaniques dont la Basse-Terre et les Saintes font partis. Il est actif depuis le Miocène inférieur (-22 millions d'années). La dernière éruption en 1976 de la Soufrière ainsi que l'émission de fumerolles témoigne de l'activité de l'arc.

La Désirade témoigne d'un arc ancien, de l'époque mésozoïque, recouvert par des calcaires du pliocène.

La subduction de la plaque Nord Amérique sous la plaque Caraïbe, ainsi que les mouvements le long des failles sont à l'origine d'une sismicité importante qui menace potentiellement les îles. Le volcanisme en Guadeloupe a été successivement effusif et explosif (nuées pyroclastiques).

# 1.3 La diversité des paysages

Les paysages guadeloupéens ont été façonnés par la géologie mais aussi les activités humaines. L'archipel possède un héritage précolombien et un passé colonial qui, aujourd'hui encore, transparaît dans l'agriculture, la répartition de l'habitat...

Malgré la petite taille de l'archipel on trouve une grande diversité de paysages qui représente un atout majeur en terme de tourisme. Malheureusement, l'urbanisation encore désordonnée menace cet héritage.

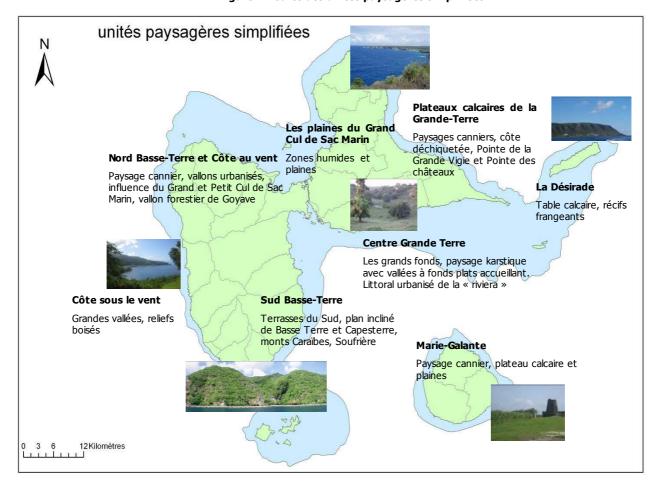


Figure 4 : Carte des unités paysagères simplifiées





# 1.4 Dynamique socio-économique

# 1.4.1 Une démographie qui accentue les besoins en ressources et espaces habitables

Au recensement de 2006 de l'INSEE la population s'établissait à 400 586 habitants soit une densité moyenne de 246 habitants/ km². Après une forte croissance la population guadeloupéenne tend à se stabiliser. La compétition pour l'espace est un des facteurs limitant d'un développement démographique harmonieux.

Les simulations de l'INSEE prévoient une augmentation de la population pour 2025 puis un retour à une population de 404 000 Guadeloupéens en 2040 ce qui pourrait engendrer une intensification de la pression anthropique puis un relâchement. L'environnement doit donc pouvoir s'adapter à ces deux phénomènes.

La population est très inégalement répartie : le littoral et la région pointoise sont soumis à une forte pression. 98% de la population vit dans une unité urbaine. Seules les communes de La Désirade, Terre-de-Haut, Terre-de-Bas et Vieux-Fort sont dans un espace rural. Les îles du Sud ne représentent que 4% de la population.

La population guadeloupéenne est jeune comparée à la moyenne nationale. Toutefois la population de jeunes adultes, de 20 à 30 ans, préfère émigrer afin de poursuivre leurs études ou débuter leur carrière professionnelle. La part des moins de 25 ans a ainsi baissé de 2% depuis 1999.

# 1.4.2 Une urbanisation en développement

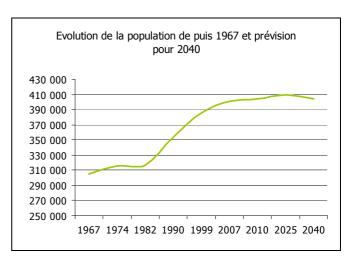
Le nombre de logements avoisinait les 195 000 en 2007, soit une progression de 20% par rapport à 1990 (INSEE). Les trois quarts des résidences principales sont des maisons individuelles et 8 logements sur 10 sont des résidences principales.

Ce développement de l'immobilier est du à l'expansion des zones urbaines (Abymes, Baie-Mahault) et touristiques (Gosier, Saint-Anne, Saint-François). Les habitations de fortunes et les cases traditionnelles ne représentent plus que 5% des résidences principales.

L'accès à l'eau potable, à l'eau et à l'électricité est bien développé en Guadeloupe, il reste tout de même 1% des logements à ne pas avoir l'eau courante et moins de 1% à n'avoir ni eau ni électricité. Parmi les logements insalubres 10 600 ont fait l'objet d'une opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) sur 15 communes en 2010. Le raccord à un système d'assainissement reste faible. En 2010 40% des logements n'étaient pas raccordés à un système de traitement des eaux usées.

La gestion de l'urbanisation devrait améliorer la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement via le développement ces dernières années des Plan Locaux d'Urbanisme et les Schémas de Cohérence Territoriale ainsi que la révision du Schéma d'Aménagement Régional, validée par le conseil d'Etat en Juin 2011. La pression démographique sur le littoral, doublée d'une urbanisation parfois anarchique, a abouti à la création de l'association des « 50 pas géométriques » dont le rôle est d'harmoniser et réguler l'urbanisation sur le littoral.

Figure 5 : Evolution de la population guadeloupéenne (Source INSEE)



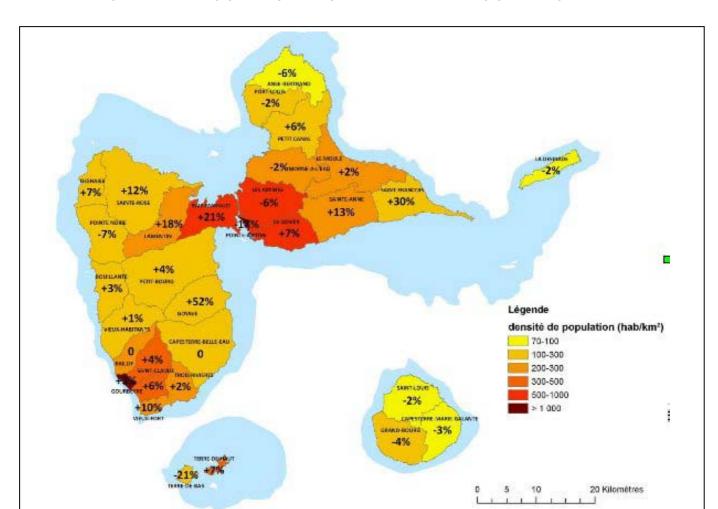


Figure 6 : Densité de population (hab/km2) en 2007 et évolution de la population depuis 1999

Tableau 1 : Le logement en Guadeloupe (Source INSEE)

	1990	1999	2006	2007
Nombre de logements	122 509	164 327	192 000	195 018
Total de résidences principales	102 151	132 216	154 140	156 288
Nombre de cases traditionnelles		16 715		5 696
Nombre d'habitation de fortune		3 328		1 872

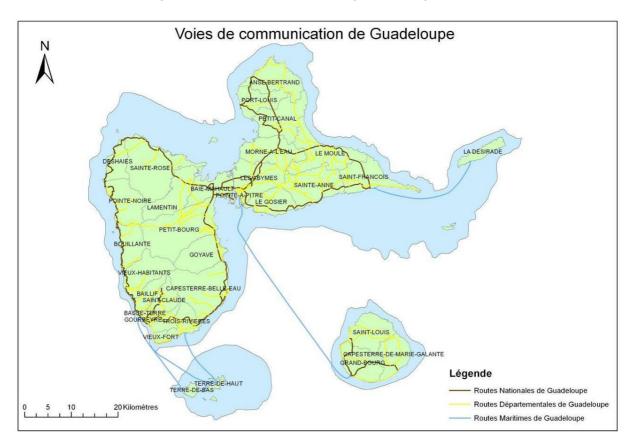


Figure 7 : Réseau routier et maritime (Source DEAL)

# 1.4.3 L'urbanisation croissante et étalée provoque une saturation du réseau routier

Le réseau routier de la Guadeloupe représente 416 km de routes nationales, 619 km de routes départementales et 1774 km de voies communales.

Malgré une légère baisse des immatriculations depuis 2008 le développement du parc automobile de la Guadeloupe sur un réseau datant des années soixante entraîne une saturation rapide des grands axes aux heures de pointe. En 2006 56% des actifs travaillaient en dehors de leur commune de domicile. Le transport des marchandises s'est lui aussi intensifié.

Entre 1999 et 2006, le nombre d'actifs utilisant un transport en commun pour se rendre sur leurs lieux de travail est passé de 11% à 8%. En cause une raréfaction de l'emploi qui entraîne plus de mobilité et le phénomène de périurbanisation. Mais une mauvaise organisation du service de transport en commun en Guadeloupe encourage le développement d'un mode de transport qui se veut individuel et intense. Le développement des transports en commun est d'autant plus un enjeu que 37% des ménages n'ont pas de voitures (contre 20% en France métropolitaine).

La saturation du réseau routier aux heures de pointe pose un problème en termes de qualité de vie, pollution atmosphérique et sécurité routière. En raison des alizés les impacts sur la qualité de l'air sont limités mais à une échelle globale cela contribue au changement climatique.

Tableau 2 : Données des transports (Source INSEE)

	2007	2008	2009	2010
Immatriculation de voitures particulières et commerciales	15 539	14 295	14 084	
Nombre de navires de fret débarqués		1 370	1 177	1 370
Nombre de passagers escalant (ports)		842 305	807 097	810 000
Nombre de passagers escalant (aéroports)		2 020 058	1 839 778	1 948 813
Mouvements d'avion commerciaux	29 700	29 959	25 609	26 145

# 1.4.4 Un trafic aérien et portuaire dynamique

De par sa nature d'archipel la Guadeloupe a besoin de réseaux de transport portuaires et aériens dynamiques et performants afin de garantir la mobilité des personnes mais aussi l'approvisionnement en marchandise.

#### Infrastructure aéroportuaire

Le service aéroportuaire est effectué par l'aérogare « Pôle Caraïbes » conçu pour 2,5 millions de passagers. Le trafic s'est largement intensifié en passant de 1,2 millions de passagers en 2002 à plus de 2 millions en 2008 avec une croissance annuelle de 3%. La crise sociale de 2009 a fait baisser l'activité, en 2010, 1836 375 passagers ont été transportés. Les lignes inter-archipel représentaient 178 000 passagers en 2008. Le fret aérien est en baisse en la faveur du trafic maritime.

#### Infrastructure portuaire

L'essentiel du trafic maritime de passagers repose sur les échanges à l'intérieur de l'archipel mais le nombre d'escales de bateaux de croisière est en progression. En 2008, le trafic inter îles représentait un million de passagers.

Le trafic de marchandise se fait exclusivement par la mer. Le nombre de navires faisant escale en Guadeloupe est stable depuis 2008. En 2008, le Port Autonome de la Guadeloupe a totalisé 3,6 millions de marchandises, son niveau le plus haut depuis sa création.

# 1.4.5 Une économie touchée par la crise mondiale et ébranlées par les crises internes

### Dynamique économique

Le PIB de la Guadeloupe, en 2009, est de 8 160 millions d'euros soit 18 170€ de PIB/habitant (îles du Nord inclues) contre 29 897 millions€ en France métropolitaine. En 2008 le PIB de la Guadeloupe était de 8 375 millions€. Des évènements internes en 2009 ont aggravé la situation économique perturbée par la crise financière mondiale entamée en 2008. La Guadeloupe est donc très vulnérable face à la crise. Le secteur du bâtiment, le commerce et les transports sont les piliers de l'économie guadeloupéenne. Le secteur de l'agriculture et du tourisme jouent aussi un rôle fondamental en fournissant des emplois à de nombreuses familles. La culture de sucre et de banane ont été l'économie historiquement la base de guadeloupéenne. Ils restent aujourd'hui les seuls produits d'exportation.

Le secteur industriel est très récent en Guadeloupe.

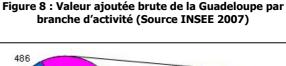
L'activité se concentre dans l'agglomération Pointoise autour de sept domaines :

- l'industrie agro-alimentaire
- l'édition, l'imprimerie
- l'équipement mécanique
- les produits minéraux
- le bois et papier
- la chimie, caoutchouc, plastiques
- la production d'eau, de gaz et d'électricité (hors EDF)

36500 établissements sont présents en Guadeloupe. Les trois quarts exercent leur activité dans le secteur tertiaire, dont 29% dans le commerce. La Guadeloupe est la région française qui recense le plus d'entreprises artisanales du BTP.

De par son insularité la Guadeloupe est dépendante de l'importation : l'agriculture et l'industrie agroalimentaire locale ne parviennent pas à satisfaire la demande. Les échanges réalisent se majoritairement avec la France et l'Europe. Seuls 6% des échanges sont réalisés dans la Caraïbe et 7% avec les Etats-Unis. En important une majeure partie des produits manufacturés de France la Guadeloupe paye un lourd tribut environnemental: en effet les produits importés ont un fort « coût carbone », ou foodmiles dans le cas de denrées alimentaires.

Les emplois se concentrent dans le commerce, les transports et les services ainsi que l'administration publique, la santé. Les agriculteurs ne représentent que 1,2% de la population active. En 2009, la situation du marché de l'emploi s'est dégradée : au deuxième trimestre 2010 le taux de chômage était de 23,8% contre 9,3% en France métropolitaine. Les ieunes sont le plus fortement touchés avec des taux qui avoisinent les 60%.



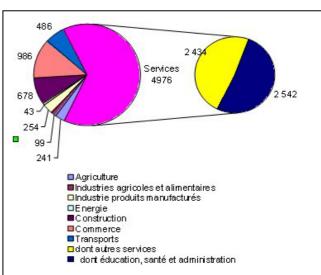


Figure 10 : Echanges par produits en 2009 (Source INSEE)

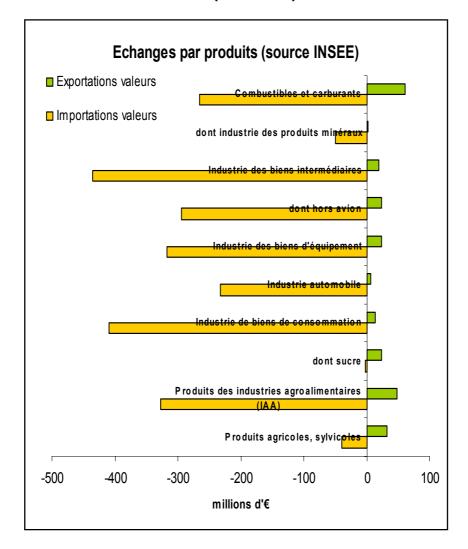


Figure 9 : Répartition des établissements guadeloupéens (Source INSEE)

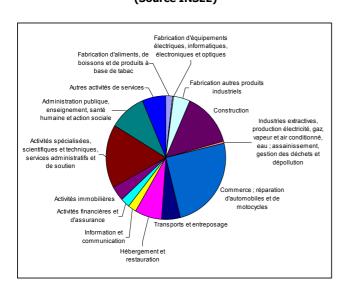
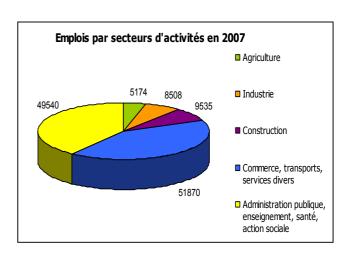


Figure 11 : Emplois par secteurs d'activités en 2007 (Source INSEE)



1.5 Dynamique environnementale

# 1.5.1 Un patrimoine naturel exceptionnel

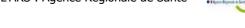
La Guadeloupe jouit d'un patrimoine naturel riche et divers. Faune et flore sont influencés par le caractère insulaire : la Guadeloupe fait ainsi partie de 34 points chauds de biodiversité à l'échelle mondiale. Mais de nombreuses menaces pèsent sur ce patrimoine risquant d'endommager ce capital naturel mais aussi économique.

La prise de conscience de cette richesse a abouti à un développement des politiques de développement durable durant la dernière décennie, ainsi qu'un renforcement du poids des acteurs de l'environnement dans les décisions d'aménagement du territoire.

### 1.5.2 Les acteurs de l'environnement

Le Pôle Régional de l'Environnement et du Développement Durable (PREDD) regroupe les principaux acteurs de la gestion environnementale en Guadeloupe :

- La DEAL, issue du regroupement de la DDE, la DRIRE et la DIREN
- La DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- L'ARS : Agence Régionale de Santé



• L'ONF : Office National des Forêts



• L'ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



Le Conservatoire du Littoral

Le Parc National de Guadeloupe



L'AFD : Agence Française de Développement



Deux organismes consultatifs, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et le comité scientifique du Parc Naturel de Guadeloupe permettent une coordination des acteurs, notamment au niveau de la gestion des espaces naturels.

#### Administration et collectivités territoriales

Le Conseil Régional et Conseil Général interviennent dans le développement durable du territoire (gestion durable des ressources naturelles, gestion des déchets...)

Un Office de l'Eau et un Comité de Bassin gèrent la ressource en eau de l'archipel.

Les communes et intercommunalités, syndicats intercommunaux et syndicats mixtes gèrent l'approvisionnement en eau potable, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets, etc.

#### ONG nationales et internationales:

URAPEG, An Nou Ay, COEDAD-RUP, LPO, birdlife...

#### Organismes de recherches:







## 1.5.3 Contexte politique

Entraîné par le sommet de la Terre à Rio en 1992 le monde prend conscience des enjeux liés au développement durable. Ainsi, depuis les deux dernières décennies ont émergé de nombreux outils pour la prise en compte de l'environnement et, plus largement, du développement durable dans les politiques internationales, nationales mais aussi locales. La politique guadeloupéenne s'insère donc dans ce grand jeu d'acteurs et d'engagements. Les principaux engagements et politiques environnementales sont présentés ci-dessous.

#### International

- Convention sur la Diversité Biologique (plus communément appelée Convention Biodiversité) : pour la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques
- Convention Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides
- Convention de Carthagène sur la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes dont le bureau d'application du protocole biodiversité est hébergé par la Guadeloupe (CAR-SPAW)
- Le protocole de Kyoto : visait à maintenir sur 2008-2012, les émissions de gaz à effet de serre (GES) à un niveau égal à celui de 1990. Dans le cadre du protocole de Kyoto le plan climat Français 2008-2012 a comme objectif de diminuer d'un « facteur 4 » les émissions de GES.

### Européen

En tant que région ultrapériphérique de l'Union Européenne la Guadeloupe perçoit des aides au développement conditionnées par des critères environnementaux (éco conditions).

La Guadeloupe est aussi tenue de respecter les différentes directives de l'Union Européenne : directive cadre eau, directive nitrates, directive oiseaux... La Guadeloupe sera prochainement intégrée dans un réseau similaire à Natura 2000, le réseau Européen de sites protégés, via sa déclinaison locale REDOM.

#### National

La France a inscrit son développement dans une perspective durable comme en témoigne la charte de l'environnement introduite en 2005 en préambule de la constitution. La stratégie de Développement Durable (SNDD) 2010/2013 fixe les défis pour une économie verte et solidaire.

Issue d'un processus participatif et promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant engagement national pour l'environnement, dit « Grenelle 2 », est un

texte d'application et de territorialisation du Grenelle Environnement et de la loi Grenelle 1. Elle décline chantier par chantier, secteur par secteur, les objectifs entérinés par le premier volet législatif du Grenelle Environnement. Un Grenelle de la mer est actuellement en cours, sur la même démarche participative.

#### Local

La Guadeloupe est actuellement en train de rattraper son retard dans bon nombre de domaines : elle est désormais dotée d'un plan d'élimination des déchets et d'un plan de gestion des déchets dangereux (PDEDMA et PREGEDD), d'un Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux révisé en 2010 (SDAGE), d'un plan régional des énergies renouvelables PRERUR et la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) tient compte des principes du Développement Durable. Elle est la première région à avoir signé un Agenda 21 régional et 6 « agenda 21 » locaux sont actuellement réalisés ou en cours.

L'Etat de l'Environnement 2011 s'inscrit dans le prolongement de cette dynamique de développement durable